

ANNEXE 1

Calendrier prévisionnel des opérations de mouvement intra académique

Opérations du mouvement	Consultation des postes vacants, saisie des vœux	Édition des confirmations des demandes par l'agent	Date limite de réception des confirmations au rectorat (bureau DPAE)	Date indicative de la CAPA*	Consultation des résultats par les agents et les établissements*
AAE (attachés)	Du 20/03/19 au 31/03/19 A partir du 01/04/19 la saisie des vœux sera close Aucune modification ne sera alors possible	du 01/04/19 au 04/04/19	10/04/19	20/05/19	21/05/19
SAENES (secrétaires administratifs)				29/05/19	30/05/19
ADJAENES (adjoints administratifs)				03/06/19	04/06/19
ASSAE (assistants de service social des administrations de l'Etat)				28/05/19	29/05/19
INFENES (infirmiers de l'éducation nationale)				05/06/19	06/06/19
ATRF (adjoints techniques de recherche et de formation)				13/06/19	14/06/19
TECH (techniciens de recherche et de formation)				24/05/19	27/05/19

* Ces dates sont susceptibles de modifications.

Il est recommandé de ne pas attendre la date limite pour saisir ou modifier ses vœux.
Cette vigilance vaut également pour l'édition des confirmations et l'envoi des confirmations à DPAE.